



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 10/02/2020

Votre annonce n°20-10718 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 25
Annonce No 20-10718

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Besançon, 2 rue Mégevand, 25034, Besançon Cedex, F, Courriel : secretariat-urbanisme@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.besancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, 4 rue Gabriel Plançon, 25043, Besançon, F, Courriel :

grandbesancon@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.grandbesancon.fr>, Adresse du profil

d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Maîtrise d'œuvre pour les espaces publics du quartier St Jacques Arsenal "Cité des savoirs et de l'innovation"

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : La conception et l'aménagement des espaces publics consistent à accompagner la mutation de l'ancien site hospitalier de centre-ville, de 7ha en secteur patrimonial, couvert par un Site Patrimonial Remarquable doté d'un PSMV, marqué par la forte présence de l'université, par une grande bibliothèque en cours d'études et à la spécificité Bisontine de l'innovation. Il s'agit de concevoir et de réaliser des espaces publics de natures différentes : jardin, cour patrimoniale, places publics, voies de liaisons, espaces de liaisons à la rivière (quais) en lien avec la thématique du savoir et de l'innovation. Certains de ces espaces sont existants et d'autres sont à créer. Situés dans l'opération de renouvellement urbain et dans sa périphérie, leur surface globale est d'environ 3ha. Les aménagements devront composer avec une dimension patrimoniale forte, et s'articuler avec la présence d'équipements publics et un projet urbain et immobilier en cours.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 850 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71400000

- Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics du quartier St Jacques Arsenal. Les missions de maîtrise d'œuvre appartiennent à la catégorie " infrastructure ". Le coordonnateur (ville de Besançon) envisage la passation de marché comportant une tranche ferme et des tranches optionnelles. La tranche ferme porte sur un large périmètre et correspond à : - une mission complète sur les espaces suivants : place St Jacques, cour d'honneur, jardin central, voie de liaison entre le jardin et l'avenue du 8 mai 1945, - une mission minimum d'AVP sur les espaces suivants : place Ste Elisabeth, place Ste Anne, place d'arme de l'Arsenal, cour St Etienne, petit Chamars (frange arborée aujourd'hui parking en quai haut de rivière), le franchissement de la rue Girod de Chantrans. Les tranches optionnelles concernent la possibilité d'affermir à partir de l'AVP jusqu'à l'exécution de travaux chacun des espaces cités dans la mission AVP, selon le contexte et calendrier du moment. Une mission de coordination sera assurée par le maître d'œuvre.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. qualité et cohérence de la perception du site, de la vision d'un aménagement paysager au cœur d'un aménagement urbain en secteur patrimonial et l'articulation avec le cœur de ville / Pondération : 20
2. méthodologie du travail au sein d'un projet urbain complexe / Pondération : 20
3. capacité à intégrer la notion de savoir et d'innovation dans un aménagement paysager urbain / Pondération : 15
4. capacité à intégrer la concertation (au sens large) sur le projet / Pondération : 10
Coût :
1. Prix / Pondération : 35
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 850 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 120
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre de candidats envisagé : 4
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Capacité techniques et professionnelles en premier lieu, et capacités économiques et financières
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Les tranches optionnelles sont décrites de la manière suivante : - A partir de l'AVP, mission complète sur la place Ste Elisabeth et la place Ste Anne, - A partir de l'AVP, mission complète sur la cour St Etienne - A partir de l'AVP, mission complète sur le petit Chamars et le franchissement de la rue Girod de Chantrans
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEDER
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions :
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire du domaine d'activité de chaque membre du groupement (projets d'espaces publics, maîtrise d'œuvre d'infrastructures) des cinq dernières exercices seront présentés dans la candidature sous la forme d'un tableau de synthèse.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat, l'indication des titres d'études du candidat, l'indication des mesures environnementales que le candidat pourra appliquer, certificats de qualification professionnelle. Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le candidat présentera 3 références significatives d'intervention en secteur patrimonial, de renouvellement urbain, de concertation notamment en animation, dans le domaine de l'innovation (au sens large), de l'économie de l'aménagement. Une expérience de l'équipe en ce qui concerne la question de l'éclairage, fontainerie le cas échéant, prévention situationnelle, la gestion intégrée des eaux pluviales et la prise en compte des aspects hydrogéologiques sont souhaitées. Il sélectionnera et présentera 1 référence par page A3 (format paysage) illustrée et pertinente en lien avec l'objet du marché (maximum 3 références).
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : les compétences d'architecte paysagiste, d'urbaniste, de bureau d'études VRD sont exigés.
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**
Les prestataires ayant eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, ne pourront se porter candidats. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Dialogue compétitif
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
 Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
 13 mars 2020 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
 Date : 11 mai 2020
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
 français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
 L'offre doit être valable jusqu'au :
 ou
 Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
 Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
 Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
 Le marché est lancé par le groupement de commandes dont les membres sont : Ville de Besançon et Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole. Le coordinateur est la Ville de Besançon. La date de remise des offres qui fera suite à la phase de dialogue puis à la phase de consultation pour les offres, est prévue début septembre. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Ville de Besançon Service Courrier - 2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex. Elle portera les mentions suivantes : copie de sauvegarde pour le marché de maîtrise d'œuvre pour les espaces publics du quartier St Jacques Arsenal – Ne pas ouvrir Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :pdf, excel, word jpeg et tout autre format largement répandus Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Le dialogue se déroulera selon le calendrier prévisionnel suivant : - réception des candidatures : 13 mars 2020 - invitation au dialogue : semaine 20 - visite de site et première phase de dialogue : semaine 23 - deuxième phase de dialogue semaine 27 - remise de l'offre et audition : semaine 36 - notification : mi novembre Les candidats ayant été admis à participer au dialogue mais dont l'offre ne sera pas retenue recevront une prime d'un montant de 10 000 euros (H.T.).
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
 Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
 Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude, 54038, Nancy Cedex, F
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
 Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr>
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
 10 février 2020

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21250056500016

Libellé de la facture : Ville de Besançon Service Exécution du Budget 2 rue Mégevand, F-25034 Besançon Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 mars 2020

Objet de l'avis : Maîtrise d'œuvre pour les espaces publics du quartier st Jacques Arsenal "Cité des savoirs et de l'innovation"

Nom de l'organisme : Ville de Besançon

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3849362



> Informations légales